



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 novembre 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Rémi DETANG pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**École Nationale Supérieure d'Art et de Design de Dijon – Convention de partenariat
– Période 2026-2028**

Le partenariat qui lie la Ville de Dijon, Dijon métropole et l'ENSAD Dijon arrivera à terme le 31 décembre 2025. Ce soutien a permis à l'ENSAD Dijon de développer, ces dernières années, la pratique de la recherche au sein de l'établissement. Ce travail, articulé avec une pédagogie renouvelée, a offert aux étudiants les outils académiques indispensables à leur pratique artistique et à leur insertion professionnelle.

Dijon métropole et la Ville de Dijon demeurent des partenaires essentiels, tant pour le développement des axes de recherche que pour la réalisation de projets professionnels structurants menés en collaboration avec vos services. À titre d'exemples :

- la Carte Culture, favorisant l'accès à la culture pour les étudiants ;
- les collaborations avec les services d'urbanisme, notamment pour la conception d'îlots de fraîcheur par la section design ;
- les ateliers d'artistes à la Halle 38, permettant aux étudiants de s'initier à des projets de création concrets ;
- le développement du volet international, qui met en avant la création et la culture dijonnaises à l'étranger (notamment à Cluj et Kumamoto), autour des thématiques arts, culture, jeunesse et recherche, et favorise des coopérations entre établissements comme l'UBE et la BSB, renforçant ainsi la synergie universitaire à l'international.

Ces initiatives contribuent directement à l'insertion professionnelle des diplômés, qui s'installent de plus en plus nombreux à Dijon après leurs études, grâce aux dispositifs co-conçus avec les partenaires institutionnels.

Par courrier en date du 3 octobre 2025, la directrice de l'école a sollicité le renouvellement de la convention de partenariat pour la période 2026-2028. Il est proposé que Dijon métropole continue de soutenir l'Unité de Recherche "Art et Société" ainsi que les activités expérimentales de l'école, tant sur le plan théorique que pratique (ateliers de recherche et de création, conférences, journées et voyages d'études, publications...).

La demande financière s'élève à 24 000 € sur trois ans, répartis comme suit :

- 2025-2026 : 8 000 €
- 2026-2027 : 8 000 €
- 2027-2028 : 8 000 €

Pour mémoire, la dernière convention 2023-2025 prévoyait une subvention de 27 000 € sur trois ans, répartie sur 10 000 € en 2023, 9 000 € en 2024 et 8 000 € en 2025.

La convention sollicitée prévoit également la poursuite de la mise à disposition d'un atelier d'artistes au sein du Hall 38, élément central pour les projets de création et d'expérimentation des étudiants et chercheurs de l'ENSAD.

A noter que ce soutien à l'ENSAD s'inscrit par ailleurs dans la perspective du futur campus urbain d'enseignement supérieur sur le site Maret. Ce projet de réhabilitation et d'agrandissement financé dans le cadre du CPER 2021-2027 par l'Etat, la Région et Dijon métropole, doit permettre la venue de Science Po Dijon, Ecole supérieure de Musique, aux côtés de l'ENSAD qui fera de ce site un véritable campus Art et humanités en centre-ville de Dijon.

Au regard de la contribution significative de l'ENSAD Dijon au rayonnement et à l'attractivité culturelle de Dijon métropole, ainsi que des perspectives offertes par les projets collaboratifs et l'Unité de Recherche "Art et Société", il est proposé de renouveler le partenariat pour la période 2026-2028, selon les modalités financières et matérielles décrites dans la convention annexée au présent rapport.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'affirmer** le soutien de Dijon métropole à l'École Nationale Supérieure d'Art de Dijon (ENSAD) ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention de partenariat intervenant entre l'ENSAD, la Ville de Dijon et Dijon métropole ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte découlant de cette convention ;
- **de dire** que les crédits se rapportant à cette convention seront inscrits annuellement au budget de Dijon métropole.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	